



## Conseil d'administration

330<sup>e</sup> session, Genève, 17 juin 2017

GB.330/INS/7

Section institutionnelle

INS

Date: 13 juin 2017

Original: anglais

### SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Rapport du Directeur général

### Avis de décès

#### M. I. P. Anand

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 5 juin 2017, de M. I. P. Anand, qui a été pendant de longues années membre du Conseil d'administration du BIT et délégué à la Conférence internationale du Travail.
2. Après avoir obtenu un diplôme universitaire en économie et enseigné pendant un temps au niveau de la maîtrise et du doctorat à Lahore, M. Anand a exercé les fonctions d'économiste à la Chambre de commerce indienne. Son activité de militant au sein de l'Indian Freedom Movement, qui lui a permis d'entrer en contact avec des dirigeants politiques de son pays, lui a valu d'être emprisonné comme détenu à risque de 1943 à 1945. Le gouvernement l'a par la suite reconnu comme un combattant de la liberté. En 1946, il a rejoint le Groupe Thapar, où il est resté jusqu'à son départ à la retraite quarante ans plus tard en 1986. Sa retraite a cependant été extrêmement active, et il a continué de faire l'objet de multiples demandes en vue de faire partie du conseil d'administration de nombreuses entreprises, souvent comme président. Il a aussi continué de travailler comme consultant. Œuvrant avec passion à la promotion des entreprises indiennes, il est devenu vice-président de la Fédération des employeurs de l'Inde et vice-président du Conseil des employeurs indiens.
3. C'est peu dire que M. Anand avait établi une relation de longue date avec l'Organisation internationale du Travail (OIT). Dès 1967, il fut délégué employeur à la Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels de l'OIT. Il assista pour la première fois à la Conférence internationale du Travail en 1971 et fit régulièrement partie de la délégation de son pays jusqu'en 2003. Il exerça les fonctions de vice-président employeur à la session de 1999 de la Conférence. Il a accompli quatre mandats comme membre du Conseil d'administration, de 1993 à 2006, l'année de son 90<sup>e</sup> anniversaire. Cette même année, en tant qu'invité spécial du Directeur général à la quatorzième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique (Busan, République de Corée, 29 août-1<sup>er</sup> septembre 2006), il a prononcé une allocution, notant que la région était l'une des régions du globe les plus durement touchées par la pauvreté et qu'elle connaissait en particulier un déficit marqué en matière d'enseignement et de formation professionnelle.

4. Monsieur I. P. Anand – «IPA», comme on l'appelait – a toujours porté un vif intérêt aux questions d'éducation et de formation et consacré beaucoup de temps et d'énergie à promouvoir les possibilités de formation en Inde, à remplir les fonctions de membre du Conseil d'administration de plusieurs établissements techniques dans son pays et à voyager en Europe pour se rendre dans des centres de recherche et de formation et en rapporter de nouvelles idées. Pour tout cela, le gouvernement de l'Inde lui a attribué le Lifetime Golden Award of Indian Wing, un prix récompensant des personnes d'un âge avancé qui continuent de défendre des causes d'ordre social.
5. Monsieur Anand se considérait lui-même comme le «doyen» du Conseil d'administration, et il l'était effectivement. En tant que tel, il était extrêmement respecté par ses collègues de tous les groupes, qui appréciaient aussi sa sagesse, l'étendue de ses connaissances et l'attention qu'il portait aux détails. Tout au long de sa très longue vie, M. Anand est resté résolument attaché à la cause de la justice sociale et aux valeurs de l'OIT.

## **Projet de décision**

6. *Le Conseil d'administration invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à la famille de M. Anand, à la Fédération des employeurs de l'Inde et au Conseil des employeurs indiens.*